



 **ASSURANCE ET HELISMUR**

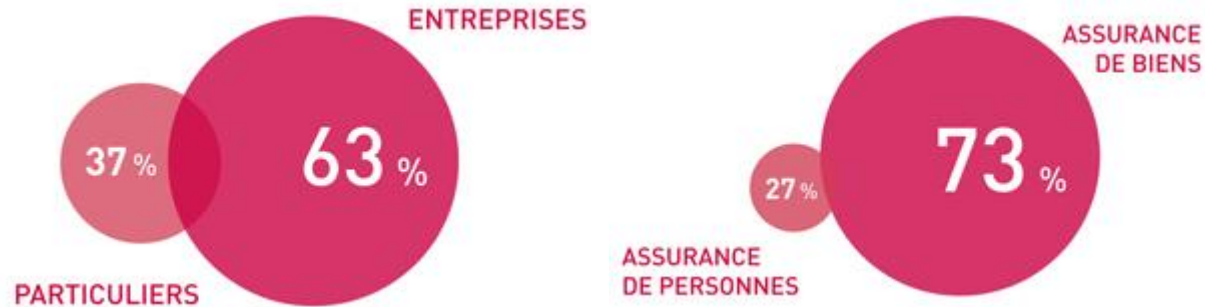
Samedi 29 mars 2014

1. Qui sommes-nous ?

→ Le Groupe VERSPIEREN

- Les données clés en 2013 :
 - 1^{er} courtier d'assurance à capital familial du marché français
 - 290,6 millions € de chiffre d'affaires à fin 2013
 - 1 902 collaborateurs
 - Plus de 130 ans d'expérience dans le courtage d'assurance

- Répartition du chiffre d'affaires 2013 :



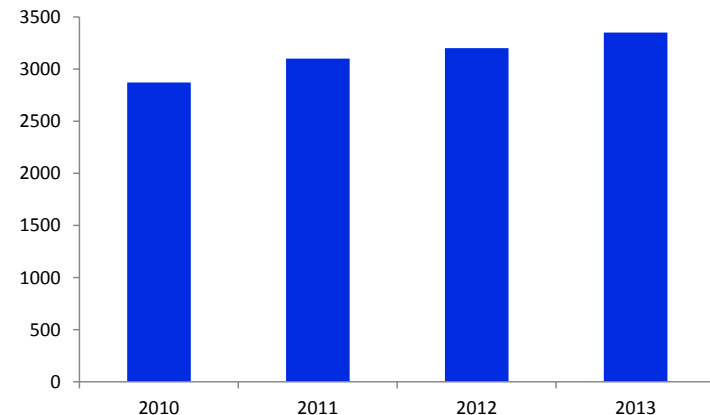
1. Qui sommes-nous ?

→ SAAM VERSPIEREN GROUP

- Historique
 - 1952 : Création du SAAM (Services des Assurances de l'Aviation Marchande) à l'initiative du syndicat des pilotes de ligne français. Le métier historique étant d'offrir des garanties d'assurance (perte de licence, arrêt de travail décès) au personnel navigant.
 - 1989 : Le SAAM devient une filiale du Groupe VERSPIEREN
 - 2012 : Le 1^{er} juillet 2012, le SAAM fusionne avec le département aviation de VERSPIEREN et devient SAAM VERSPIEREN GROUP (SVG), filiale regroupant l'intégralité des activités d'assurance aéronautiques du Groupe VERSPIEREN

- Les chiffres-clés :
 - Plus de 20 M€ de primes gérés
 - 3,3 M€ de chiffre d'affaires en 2013
 - Une équipe de 23 collaborateurs
 - SAAM VERSPIEREN GROUP fait partie des principaux courtiers français spécialisés en assurances aéronautiques

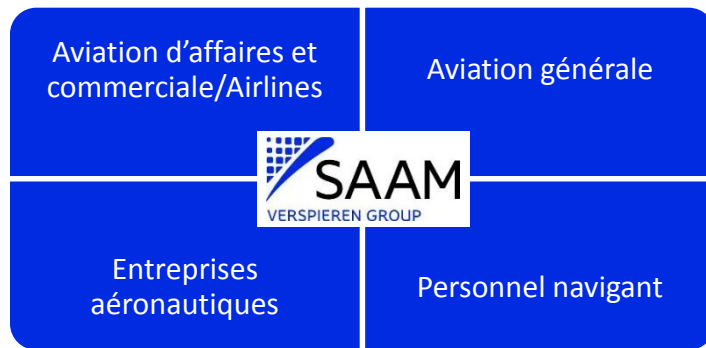
Evolution du CA sur 4 ans (en K€)



1. Qui sommes-nous ?

→ SAAM VERSPIEREN GROUP

■ Nos domaines d'expertise



■ Solutions d'assurance apportées

Pour les aéronefs (de l'ultra léger à l'airliner)

- Corps d'aéronefs
- Responsabilité civile
- Rachats de franchises / Xs 52/ corps risques de guerre
- Individuelle accident
- Multirisques hangar

Pour les pilotes et équipages (contrats individuels et collectifs)

- Perte de licence
- Arrêt de travail
- Décès
- Protection juridique
- Complémentaire santé

Pour les activités professionnelles

- RC professionnelle
- RC produits aéronautiques
- RC mandataires sociaux
- Multirisques industrielles

1. Qui sommes-nous ?

→ SAAM VERSPIEREN GROUP

▪ Quelques références



Personnel navigant des compagnies aériennes

→ Compagnies aériennes et navigants :

- AIR MEDITERRANEE
- SYPHAX AIRLINES
- MONT-BLANC HELICOPTERES
- TASSILI AIRLINES
- 2 500 pilotes
- 3 500 stewards et hôtesse
- 1 500 agents de conduite SNCF



Aviation générale, aviation d'affaires et transport public

→ Compagnies, opérateurs, associations :

- AIR MEDITERRANEE
- EUROCOPTER
- HELIDAX
- DALIA AIR
- LA SECURITE CIVILE FRANCAISE
- 140 Aéroclubs en France
- 700 pilotes privés



Construction et services aéronautiques

→ Entreprises :

- TLD/ALVEST
- DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL
- ALTEN
- FIGEAC AERO
- SONACA
- SEERIS
- ASTRIAM SECURITE

2. Le rôle du courtier: les principales missions

- Analyse du risque
- Conseil et assistance
- Placement des risques et renouvellement des contrats
- Négociations tarifaires
- Gestion des sinistres
- Etude/veille juridique : marché de l'assurance, évolutions législatives, lettres d'information
- Reporting : évolution du périmètre assuré et des capitaux, émission des statistiques sinistres

3. Contrat multirisques aéronefs

→ **Garanties Responsabilité civile (obligatoire)**

- Responsabilité Civile à l'égard des tiers non passagers
- Responsabilité Civile à l'égard des passagers
- Responsabilité Civile des marchandises et bagages
- Responsabilité Civile Admise
- Obligatoire

→ **Garanties corps d'aéronefs (facultative)**

- Couverture dommage

→ **Garantie individuelle accident place pilote/passager (facultative)**

- Capital en cas de décès et invalidité

4. Les principaux risques liés aux évacuations sanitaires

- Vols à basse altitude
- Terrain difficilement praticable
- Hélicoptère
- Contexte d'urgence
- Matériel embarqué

5. Les indemnisations en cas de sinistre: les intervenants

- La Sécurité Sociale

Premier organisme à intervenir au titre des accidents du travail en cas de :

- Arrêt de travail (incapacité, invalidité)
- Décès

- Les contrats d'assurance prévoyance (collectifs et éventuellement individuels)

Le régime de prévoyance intervient en complément de la Sécurité Sociale en cas de :

- Arrêt de travail (incapacité, invalidité)
- Décès

- Les Compagnies d'Assurance

- Responsabilité Civile à l'égard des passagers
- Responsabilité Civile Admise
- Individuelle Accident à la place passager

6. Check-list

- Vérifications des clauses du contrat d'assurance :
 - Usages
 - Pilotages
 - Limites géographiques
 - Garanties

- Vérification des clauses « Responsabilités et Assurances » des contrats liants les hôpitaux aux opérateurs d'hélicoptères.

- Adaptation des dispositions requises par ces contrats aux contrats d'assurance et validation auprès de l'assureur.

- Vérification de vos garanties de prévoyance souscrites à titre personnel.

MERCI DE VOTRE ATTENTION